

Back Roads

Séjour Hiver
Hors vols

*Multi-activités au
Village Windigo*

8 jours / 7 nuits



©Tourisme Laurentides



Château Frontenac - Québec

**Le Club du
Grand
Voyageur**



©Montréal



©Village Windigo



Porte Saint Jean ©Tourisme Québec - Francis Gagnon

Multi-activités au village Windigo

Niché dans les **Hautes Laurentides**, sur le territoire de Ferme-Neuve, au pied de la montagne du Diable, le **Windigo** se déploie sur les rives du réservoir Baskatong, véritable mer intérieure de plus de 320 km². Au cœur d'un paysage à couper le souffle, vous découvrirez des résidences chaleureuses ainsi qu'une salle à manger, située dans un magnifique chalet en bois rond. La nature environnante offre un terrain de jeu inépuisable pour les adeptes de plein air : sentiers pédestres, raquette, ski de fond, patin, fatbike, motoneige, traîneau à chiens et plus encore ! Profitez d'une vue magnifique sur le réservoir Baskatong et du charme discret et feutré de la forêt laurentienne. Enfin, visitez **Montréal** qui, vêtue de son grand manteau blanc, vous enchantera et **Québec** qui n'est jamais plus belle qu'en hiver, lorsque les glaces commencent à couvrir le fleuve.

Votre programme détaillé*

Jour 1

Arrivée à Montréal

A votre arrivée à l'aéroport de Montréal, vous êtes accueillis par votre guide-accompagnateur francophone. Transfert individuel (à vos frais ou propose en option) jusqu'à votre hôtel situé au centre-ville de Montréal. **Dîner** libre et hébergement.

Jour 2

Montréal / Ferme-Neuve

Petit-déjeuner continental. Puis, visite guidée de Montréal (2 heures) qui vous permet d'explorer cette métropole québécoise, ville cosmopolite où les héritages français et anglo-saxons coexistent depuis plusieurs siècles. Prenez soin d'admirer la rue Sainte-Catherine et son intense activité commerciale, le centre des affaires et ses hauts buildings de verre et d'acier, la prestigieuse rue Sherbrooke et le quartier du Vieux-Montréal. Temps libre pour flâner dans le Vieux-Montréal ou magasiner au centre-ville. **Déjeuner incluant une dégustation de poutine.** Le Québec entretient une relation passionnée avec la poutine, ce met typique composé de frites, de fromage en grains et de sauce brune. Depuis la version classique de la poutine québécoise qui aurait vu le jour dans les années 60, on retrouve aujourd'hui une quantité impressionnante de déclinaisons. Vous aurez le plaisir d'avoir un aperçu de ce mets québécois très prisé ! En début d'après-midi, transfert (sans assistance) vers Ferme-Neuve et Le Village Windigo. A votre arrivée, remise des clés de votre chambre et installation. Vous serez ensuite conviés à un cocktail de bienvenue lors duquel on vous présentera le programme de la semaine. Cette rencontre vous permettra de faire la connaissance de votre animateur attiré pour la semaine ainsi que de vous familiariser avec le site pour profiter au maximum de votre séjour. La remise des habits grands froids suivra la rencontre. Pendant toute la durée du séjour, vous aurez accès au sauna et au bain tourbillon. C'est un endroit idéal pour terminer la journée ! Il vous suffit de passer à la réception et réserver votre plage horaire**. **Dîner** et hébergement.



Balade en raquette ©Laurentides



©Tourisme Laurentides



Chiens de traîneau ©Laurentides

Jour 3

Ferme-Neuve en motoneige

Petit-déjeuner continental. Aujourd'hui, vous partirez en **motoneige** pour la journée. Après les consignes essentielles, vous voilà partis sillonner les sentiers enneigés. Votre guide est là pour donner le rythme et vous prendrez un vrai plaisir à découvrir ces nouvelles sensations de glisse et de vitesse. **Déjeuner en relais.** Retour vers Windigo en fin d'après-midi et remise de votre motoneige. **Dîner et soirée feu de joie avec guimauves.** Hébergement.

Jour 4

Ferme-Neuve en randonnée raquette et pêche blanche

Petit-déjeuner continental. Ce matin, vous rejoindrez votre animateur pour une randonnée en raquette axée sur le chaga. Le chaga est un champignon qu'on retrouve abondamment au Québec et qui pousse notamment sur le bouleau. On attribue à ce champignon plusieurs vertus médicinales. Il est aussi connu comme le plus puissant des antioxydants et serait un aliment « anti-cancérigène ». Les Québécois le consomment généralement en infusion. Pendant votre randonnée, vous aurez la chance de voir comment on le cueille et aussi d'y goûter lors d'une dégustation de thé. Ensuite, votre animateur vous attendra pour construire un fort de neige. Osez-vous faire une bataille de boule de neige amicale ? Après le **déjeuner**, vous réveillerez l'âme de pêcheur qui sommeille en vous lors d'une initiation à la pêche blanche (2 heures). Tels les amérindiens d'autrefois, soyez patients et attentifs pour attirer le maximum de prises au bout de votre ligne ! Pour le plaisir de vos papilles, un chocolat chaud est inclus pendant l'activité. En fin de journée, partez à la découverte de la nature, à votre rythme : chaussez vos skis de fond et enfoncez-vous dans la forêt silencieuse. Ou offrez vous une autre excursion de marche en raquettes au cœur d'une forêt poudrée, endormie sous la neige mais où le conifère veille toujours. Plusieurs distances sont offertes, sur des sentiers balisés et bien entretenus. **Dîner et soirée festive avec un chansonnier.** Hébergement.

Départ du 28 décembre 2019 pour le Nouvel An : Dîner de fête pour le réveillon du Nouvel An suivi d'une soirée dansante animée par un DJ et d'une envolée de lanternes célestes. Bonne année !

Jour 5

Ferme-Neuve en traîneau à chiens et survie de forêt

Après votre **petit-déjeuner continental**, préparez-vous pour votre demi-journée de traîneau à chiens. Le temps d'un moment magique, transformez-vous en « musher » et laissez-vous tirer par vos chiens, toujours incroyablement impatients de prendre la route. Un seul mot du maître-chien et ils s'élancent dans la forêt et vous entraînent dans un monde d'une blancheur immaculée. C'est une expérience que vous n'oublierez jamais ! **Déjeuner.** En après-midi, vous rejoindrez votre animateur pour une activité de survie en forêt. Au retour, pourquoi ne pas enfilez des patins à glace ! Typiquement hivernale, la patinoire extérieure réjouira les adeptes de glisse. Que cela soit pour du patinage libre, une partie de hockey ou de ballon-balai, le matériel vous attend. La cabane chauffée vous permettra de chausser vos patins en toute sécurité. Vous avez envie de faire griller des guimauves ? Le feu n'est pas loin et réchauffera vos conversations de fin de journée et le partage de vos expériences au Windigo. **Dîner** et soirée raquette aux flambeaux. Une randonnée en pleine nature qui transformera une soirée hivernale en un événement chaleureux et mémorable. Hébergement.



Château Frontenac ©Luc-Antoine Couturier



QuebecCity-Quebec ©DestinationCanada



©Québec Original - Francis Gagnon

Jour 6

Ferme-Neuve / Québec

Petit-déjeuner continental puis, départ vers la ville de Québec. En cours de route, **déjeuner typique à la cabane à sucre**. Continuation vers Québec où vous retrouverez votre guide-accompagnateur. Fin de journée et soirée libres afin de profiter pleinement de la ville à votre rythme. **Dîner libre** et hébergement au centre-ville de Québec.

Jour 7

Québec / Montréal

Petit-déjeuner continental. Vous débuterez votre journée avec une visite guidée pour découvrir la ville de Québec et son cachet européen, unique sur ce continent avec l'imposant Château Frontenac, l'Hotel du Parlement québécois, les Plaines d'Abraham, la Citadelle à la Vauban, les fortifications, sans oublier le pittoresque quartier du Petit-Champlain et la Place Royale. **Déjeuner dans le Vieux-Québec**. Après-midi libre pour vous balader sur la magnifique terrasse Dufferin surplombant le fleuve Saint-Laurent et adjacente au célèbre Château Frontenac ou encore vous imprégner de l'architecture de la Nouvelle-France du quartier Petit-Champlain. Départ vers Montréal en fin d'après-midi. **Dîner libre** et hébergement au centre-ville de Montréal.

Jour 8

Départ de Montréal

Petit-déjeuner continental. Matinée libre pour effectuer vos derniers achats. **Déjeuner de « smoked meat »**. Selon votre horaire aérien, transfert individuel (à vos frais ou propose en option) jusqu'à l'aéroport de Montréal.

* L'itinéraire et l'ordre des activités sont présents à titre indicatif. Les activités de plein air sont sujettes aux conditions climatiques. Elles peuvent être annulées ou remplacées sans préavis.

**Les réservations sont prises le jour même par tranche de 30 minutes pendant lesquelles l'accès au spa ou au sauna vous sera réservé (bain tourbillon de 6 places et sauna de 4 places).



Motoneige au Canada

Points forts

Petit groupe : maximum 36 passagers

Le Village Windigo

Etablissement 4* avec sauna, jacuzzi et logement de luxe dans un cadre naturel exceptionnel, entre forêt et l'immense réservoir Basketong.

Soirée festive avec chansonnier et déjeuner dans une cabane à sucre inclus.

Nombreuses activités incluses

Dont une journée complète de motoneige et 1/2 journée de traineau à chiens.

Visites guidées de Québec et Montréal, avec hébergements au centre-ville.

Carnaval de Québec

Départ du 8 février 2020

A votre guise, assistez à la 66^e édition du Carnaval de Québec qui se tiendra du 7 au 16 février 2020. Au programme : Défilés, courses de canot sur glace, sculptures sur glace, activités variées, spectacles et bien sur, l'incomparable Bonhomme Carnaval !



Parc des Monts Valins ©Tourisme Québec - Jean-Francois Hamelin

Tarifs Hiver 2020

Prix nets par personne en euros (Hors vols)

*** Départs garantis ***

Forfait motoneige en duo (2 personnes par véhicule)						
Début séjour	Fin séjour	Chambre twin	Supplément single	Enfant de 0 à 3 ans (1)	Enfant de 4 à 7 ans (1)	Enfant de 8 à 11 ans (1)
Samedi	Samedi					
28 déc 2019*	4 janv 2020	1 264€	353€	865€	596€	273€
18 janv 2020	25 janv 2020	1 180€		848€	580€	256€
25 janv 2020	1 ^{er} fév 2020	1 180€		848€	580€	256€
1 ^{er} fév 2020	8 fév 2020	1 180€		848€	580€	256€
8 fév 2020*	15 fév 2020	1 214€		882€	613€	290€
15 fév 2020	22 fév 2020	1 180€		848€	580€	256€
22 fév 2020	29 fév 2020	1 180€		848€	580€	256€
29 fév 2020	7 mars 2020	1 180€		848€	580€	256€
7 mars 2020	14 mars 2020	1 121€		790€	521€	197€
14 mars 2020	21 mars 2020	1 151€		819€	550€	227€

(1) Maximum de 2 enfants partageant la chambre de 2 adultes (le 2e enfant dort sur un lit d'appoint). Les activités de motoneige et de traîneau à chiens ne sont pas incluses pour les enfants de 0 à 7 ans.

- * 28 décembre - Départ du nouvel an
- * 8 février - Départ pour le Carnaval de Québec

NOTES IMPORTANTES :

Possibilité de chambre triple, *nous consulter*

L'occupation Quadruple n'est pas possible au Village Windigo. La répartition des chambres en occupation Triple est de : 1 lit king et 1 lit simple en chalet ou 1 lit king et 1 sofa-lit en condo (appartement). La répartition des chambres en occupation Twin est de : 2 lits simples en chalet ou 1 lit king et 1 sofa-lit en condo (appartement).

Le prix comprend

- L'accueil à l'aéroport par un de nos représentant le jour 1 ;
- L'hébergement pour 2 nuits au centre-ville de Montréal à l'hôtel Les Suites Labelle 3 (ou similaire) incluant les petits-déjeuners continentaux ;
- L'hébergement pour 1 nuit au centre-ville de Québec à l'hôtel Palace Royal 4 (ou similaire) incluant le petit-déjeuner continental ;
- L'hébergement pour 4 nuits au Village Windigo 4 en chalet partagé (avec salle de bain privée) ou en condo (appartement) incluant : 4 petits-déjeuners continentaux, 3 déjeuners et 4 dîners ;
- Les services d'un guide-accompagnateur francophone le matin du jour 2 (le guide rejoint le groupe à l'hôtel le matin et quitte le groupe après le déjeuner), les jours 6, 7 et 8 (le guide rejoint le groupe à Québec le jour 6) ;
- Le transport en autocar grand confort ou en minibus (selon la taille du groupe) les jours 2, 6 et 7 ;
- Le cocktail de bienvenue ;
- Le prêt d'une combinaison grand froid pour la durée du séjour (cagoule incluse) ;
- 1 journée de motoneige avec un guide motoneigiste (un guide pour 6 à 8 motoneiges) en duo ou solo (selon l'option choisie) incluant : la location d'une motoneige, l'essence et l'huile, un casque, les permis de circuler sur les sentiers de motoneige, l'assurance responsabilité civile pour dommages aux tiers ;
- Une demi-journée de traîneau à chiens (2 personnes par traîneau) ;
- Une randonnée guidée en raquette axée sur le chaga (champignon de la région) ;
- La construction d'un fort de neige en compagnie d'un animateur ;
- Une initiation à la pêche blanche (2 heures) ;
- Une activité de survie en forêt encadrée par un animateur ;
- 3 soirées thématiques : chansonnier (DJ pour le départ du 28 décembre 2019), feu de joie avec guimauves, raquette aux flambeaux ;
- L'accès aux activités et équipements de plein air : ski de fond, raquettes, patins ;
- L'accès au bain tourbillon et au sauna pour une durée de 30 minutes par jour ;
- Les visites guidées (2 heures) de Montréal et de Québec ;
- Un déjeuner de dégustation de poutine et un de « smoked meat » (viande séchée) à Montréal ;
- Un déjeuner dans une cabane à sucre ;
- Un déjeuner dans le Vieux-Québec ;
- Le port de bagages ;
- Les taxes applicables.

Le prix ne comprend pas

- Les vols internationaux et les taxes aéroportuaires ;
- Les transferts du jour 1 et du jour 8, en **option, sur demande à la réservation** (33€/pers/trajet) ;
- Le transport les jours 1, 3, 4, 5 et 8 ;
- Les services d'un de nos guide-accompagnateur francophone les jours 3 à 5 inclusivement ;
- Les repas libres ou autres que ceux mentionnés (dîners des jours 1, 6 et 7) ;
- Les boissons (autres que le café filtre et le thé toujours inclus aux repas) ;
- Les activités autres que celles mentionnées ;
- Le port de bagages à Montréal et à Québec ;
- Les pourboires aux guides locaux, guide-accompagnateur et chauffeur d'autocar ;
- Le dépôt de la caution pour la motoneige de 2 875\$ CA (plus taxes) ;
- La franchise pour la motoneige en cas d'accident de 2 875\$ CA (plus taxes) ;
- Les dépenses de nature personnelle ;
- Toute prestation non mentionnée dans « Le prix comprend ».

Renseignements généraux sur la motoneige

Ce qu'il faut savoir pour conduire une motoneige

- **Permis de conduire** (voiture ou moto 125cc) obligatoire et **à avoir avec soi** au Canada lors des activités de motoneige ;
- **Carte bancaire internationale** (Visa ou Mastercard) au nom du conducteur, **à avoir avec soi** au Canada ;
- L'âge minimum pour conduire est de : **18 ans** pour les programmes : Magique Québec, Jeux d'hiver à la Pourvoirie Mekoos, Découverte au Grand Nord ; **21 ans** pour les programmes : Multi-activités au Village Windigo, Un hiver complètement blanc, Raid VIP Snowlodge au Triton Une liste des personnes âgées de 18 à 21 ans doit toutefois nous être fournie avant l'arrivée des clients. Le (la) conducteur(trice) âgé (e) de moins de 21 ans devra tenir la deuxième place en tout temps dans l'alignement des motoneiges ;
- L'âge minimum pour être passager est de **8 à 12 ans** (selon le fournisseur). Le passager doit avoir les deux pieds qui touchent aux marchepieds arrière.

MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES

La description des raids et circuits proposés dans cette brochure tente d'être la plus exacte possible. Toutefois, les étapes peuvent exceptionnellement être modifiées en raison de la disponibilité des prestataires, des conditions météorologiques, des conditions de neige ou de glace, des déviations ou des fermetures de sentiers, des difficultés mécaniques ou des aptitudes ou exigences spéciales des participants. Le kilométrage des circuits peut varier et les hébergements prévus aux programmes peuvent également être remplacés par des établissements de classe équivalente ou supérieure. Toute décision du guide, responsable de votre sécurité et du bon déroulement du programme, sera exécutoire.

RESPONSABILITÉS

Durant tout leur séjour, les participants sont tenus de respecter les lois et règlements en vigueur au Québec. Les participants s'inscrivant à nos programmes le font à leurs risques et périls et nous ne saurions en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident lors de la pratique d'une activité sportive ou de la conduite d'un véhicule motorisé. Chaque participant est juge de son aptitude personnelle à effectuer ce type de voyage et est pleinement responsable de sa conduite. Tous nos programmes sont vendus avec l'assurance responsabilité civile pour dommages aux tiers, celle-ci est donc systématiquement incluse. Toutefois, nous vous recommandons l'achat d'assurances voyages complémentaires (annulation, rapatriement, assistance, bagages, etc.)

LOCATION DE MOTONEIGE

Le jour de votre arrivée ou le lendemain matin, il vous faudra remplir le contrat de location de la motoneige que vous utiliserez. Une empreinte de la carte bancaire sera faite et conservée au centre de location pour le dépôt de la caution par motoneige. Cette caution sera activée en cas de non-conformité aux règlements que vous aurez préalablement acceptés et signés (par exemple en cas de perte ou bris des équipements grand froid qui vous seront prêtés). Lors de votre raid ou circuit, vous devrez avoir en tout temps en votre possession votre copie du contrat de location ainsi que votre permis de conduire.

FRANCHISE

La franchise est la somme maximale qu'un client aura à déboursier en cas de bris sur une motoneige. Si le montant des bris sur une motoneige est supérieur à cette somme, il sera alors couvert par l'assureur du locateur de motoneige. Si des bris surviennent sur une motoneige, le dépôt effectué sera utilisé en premier pour couvrir le montant des bris. Si le montant des bris est plus élevé que le dépôt, le client devra déboursier la somme additionnelle requise, jusqu'à concurrence du montant de la franchise.

Procédures générales

SERVICES NON UTILISÉS

Les portions non-utilisées d'un forfait sont non remboursables.

CIGARETTE

Au Canada, il est interdit de fumer et de vapoter à bord des autocars de tourisme, dans la plupart des hôtels ainsi que dans tous les bars, restaurants, terrasses et lieux publics, sous peine d'amende. Pour détails et informations, nous consulter.

BAGAGES

Nous consulter – les conditions varient en fonction des compagnies aériennes.

POURBOIRES

Le service fait partie intégrante de la rémunération de certains types de services tels que : serveurs aux restaurants, bars, cafés), guides locaux, guides motoneigistes, guides accompagnateurs, chauffeurs d'autobus, taxis, etc. De façon générale, le service et les taxes sont compris dans le prix de vos repas s'ils sont inclus dans votre forfait. Pour les repas libres et les consommations personnelles, en plus des taxes, il faut ajouter 15 % de pourboire. Dans certaines villes, un guide autorise commentera la visite. Il est d'usage, en guise d'appréciation, de laisser 3 \$CA par personne. Pour les guides accompagnateurs et chauffeurs qui assurent le bon déroulement de votre voyage, la somme suggérée au Canada est de 4 \$CA à 5 \$CA par jour, par personne pour le guide et de 4 \$CA à 5 \$CA par jour, par personne pour le chauffeur.

PARTICIPATION DES CLIENTS

Tous les clients participant à des programmes guidés organisés sont invités à se conduire en membre à part entière de ce groupe. Les clients doivent respecter le guide et les instructions du représentant sur place en tout temps et agir dans l'intérêt du groupe. Les représentants présents se réservent le droit d'exclure un voyageur d'un groupe si le comportement de celui-ci perturbe ou gêne les autres participants ou le bon déroulement du programme. Dans un tel cas, les représentants concernés et Back Roads ne seraient pas tenus d'offrir une compensation ou d'offrir un quelconque remboursement.

VOYAGEURS HANDICAPÉS

Nous regrettons de ne pouvoir offrir l'attention particulière que requiert un voyageur présentant un handicap spécifique, lors d'un voyage guidé organisé. Les voyageurs ayant besoin d'aide pour leurs besoins personnels doivent être accompagnés par une personne compétente.

DÉCHARGES DE RESPONSABILITÉ

Les fournisseurs offrant des activités d'aventure exigeront que les participants remplissent et signent un formulaire de décharge de responsabilité. Ce formulaire est obligatoire et sera rempli sur place. Les voyageurs doivent avoir connaissance de cette procédure et doivent savoir qu'ils ne pourront pas bénéficier du service s'ils refusent de signer le formulaire de décharge de responsabilité. Chaque fournisseur dispose de son formulaire et des modèles sont disponibles sur demande. En règle générale, voici ce que l'on retrouve sur un formulaire de décharge de responsabilité :

- 1) Les risques et les dangers de l'activité sont entièrement connus et acceptés par le voyageur.
- 2) Le risque de blessure personnelle, de traumatisme émotionnel, de maladie, d'événement imprévu, de décès, de perte ou de détérioration de biens est entièrement accepté par le voyageur qui en prend la responsabilité.
- 3) Le voyageur accepte de renoncer à toute plainte contre l'entreprise à la suite de la participation aux activités d'aventure.
- 4) La décharge concerne et engage les héritiers, les plus proches parents, les exécuteurs, les administrateurs ou toute autre personne qui pourrait être en droit de déposer une plainte à la suite d'une blessure du voyageur.
- 5) Le voyageur confirme que sa condition mentale et physique est bonne et qu'il est entièrement en mesure de participer à l'activité d'aventure. Il n'existe aucune exigence médicale particulière. En cas d'exceptions, celles-ci figureraient sur le formulaire.
- 6) Un parent ou un tuteur devra lire et signer la décharge au nom des voyageurs âgés de moins de 18 ans.

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES ACTIVITÉS D'AVENTURE

Les fournisseurs se réservent le droit de refuser un voyageur présentant des problèmes physiques ou des problèmes de santé qui pourraient ne pas convenir à certaines activités.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Merci de vous référer à nos conditions générales de vente pour toute autre question.

